

## "La zone de libre-échange. Une mosaïque d'États animés de préoccupations contradictoires ?" dans L'Usine nouvelle (9 janvier 1958)

**Légende:** Le 9 janvier 1958, le mensuel économique français L'Usine nouvelle développe ses arguments contre la proposition britannique visant à la mise en place d'une zone européenne de libre-échange.

**Source:** L'Usine nouvelle. 09.01.1958, n° 2; 14e année. Paris: Société de périodiques techniques et industriels. "La zone de libre-échange. Une mosaïque d'États animés de préoccupations contradictoires ?", p. 3.

**Copyright:** (c) Usine Nouvelle

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/la\\_zone\\_de\\_libre\\_echange\\_une\\_mosaique\\_d\\_etats\\_animes\\_de\\_preoccupations\\_contradictaires\\_dans\\_l\\_usine\\_nouvelle\\_9\\_janvier\\_1958-fr-e2159802-26a2-4f35-b674-eea9727813b6.html](http://www.cvce.eu/obj/la_zone_de_libre_echange_une_mosaique_d_etats_animes_de_preoccupations_contradictaires_dans_l_usine_nouvelle_9_janvier_1958-fr-e2159802-26a2-4f35-b674-eea9727813b6.html)



**Date de dernière mise à jour:** 05/11/2015

## La zone de libre-échange. Une mosaïque d'États animés de préoccupations contradictoires ?

Une date capitale vient à peine d'être franchie dans l'histoire de l'Europe - avec l'entrée en vigueur du Marché commun - que certains relancent l'idée que le cadre des six pays de la « Petite Europe » est trop étroit et qu'il conviendrait de l'élargir en y associant d'autres nations.

Cette idée va être débattue vers la mi-janvier par l'OECE. Mais on sait qu'elle n'est pas neuve : elle remonte, en fait, à un peu plus d'un an, lorsque l'Angleterre a ouvert un débat autour du projet de « zone de libre-échange ».

### Une idée séduisante...en apparence

En apparence, il faut bien convenir que le projet est séduisant. La possibilité de jeter enfin un pont sur la Grande-Bretagne et le continent, de réduire à néant le vieil obstacle de l'insularisme britannique, de permettre à l'Europe de vivre à sa véritable échelle et de jouer ainsi à nouveau un rôle dans les destinées du monde, a de quoi enthousiasmer bien des esprits.

On comprend même fort bien qu'en faisant miroiter de tels arguments M. Reginald Maudling - l'homme à qui l'Angleterre a donné rang de ministre pour qu'il puisse mieux défendre l'idée de libre-échange - soit capable de rallier à ses vues certains pays de l'OECE dont l'ambition est de voir le vieux continent devenir un authentique ensemble économique mondial en même temps qu'un troisième « grand » entre les USA et l'URSS.

Le malheur pour ce projet, c'est qu'il porte une marque spécifiquement étrangère - britannique - et qu'il a mauvaise conscience, disent certains - celle de chercher à faire échec au Marché commun.

Les germes d'une Europe élargie qu'il prétend contenir ne sont-ils qu'un miroir aux alouettes ? Un des buts véritables, c'est d'engager la bataille sur le projet des Six. Faut-il rappeler que c'est seulement après avoir cessé de coopérer avec les experts des Six - aux travaux desquels ils avaient été d'abord associés - que les Britanniques ont lancé leur idée ?

Est-ce bien la réalisation intégrale du concept européen qui a guidé la Grande-Bretagne, et n'est-ce pas plutôt la crainte de voir le Marché commun prendre corps, les débouchés continentaux être compromis ?

### Le piège à éviter

Il faut avant tout éviter de tomber dans le piège qui consiste à croire que la zone de libre-échange n'est que le prolongement, le complément du Marché commun.

Comment pourrait-il, en effet, en être ainsi puisque les deux projets relèvent de conceptions tout à fait différentes et que l'idée d'une zone de libre-échange avait été écartée par les Six, tout aux débuts de leurs travaux, comme insuffisante ?

C'est que la proposition anglaise vise seulement à permettre le libre-échange des marchandises - et même pas encore de toutes les marchandises, puisque les produits agricoles sont écartés - à l'intérieur du groupe des pays membres.

Mais l'insuffisance n'est pas la seule caractéristique du projet britannique. Il pose des problèmes forts complexes à résoudre.

Il prévoit, par exemple, que les pays membres restent libres de fixer leur tarif douanier et leur politique commerciale à l'égard des pays tiers et surtout que le système exclut toute idée d'harmonisation des politiques et des législations antérieures, donc toute idée de communauté économique.

## Obstacles techniques et géographiques

Dès lors, les obstacles techniques et géographiques surgissent.

Obstacles techniques ? Voilà un système qui, en prétendant abaisser les barrières douanières entre des pays qui conserveraient la liberté de leurs relations avec le reste du monde et de leurs politiques économiques, exigerait - rien que pour empêcher des détournements de trafic, en l'absence d'un tarif douanier commun - l'institution de tout un régime de contrôle d'une extrême complexité. On pourrait faire remarquer que c'est une étrange façon de préparer la construction de l'Europe que de multiplier, au départ, les règlements et les fonctionnaires.

Obstacles géographiques ? Mais il est patent que les obstacles tenant à la diversité des structures géographiques et économiques se trouveraient démesurément grossis. Il faudrait d'abord les affronter dans un cadre élargi, englobant des pays beaucoup moins homogènes que les Six. Il faudrait ensuite se priver délibérément des armes qui ont été prévues par les associés du Marché commun pour les surmonter par étape. Se rend-on suffisamment compte que les différences dans le degré d'industrialisation ou dans le niveau des salaires seraient au départ beaucoup plus grandes et que rien ne serait tenté pour les atténuer comme l'envisagent les Six, par un rapprochement des politiques et par l'intervention d'organismes communs, comme la Banque européenne des investissements ?

Nul ne peut raisonnablement croire, en vérité, au succès durable d'une association comme la zone de libre-échange qui ne ferait que consacrer l'existence d'une mosaïque d'États divers, animés par des préoccupations différentes et même contradictoires.